

Fiche d'information sur le produit

Nom du fournisseur ou marque commerciale ^(a) ^(c)	AEG
Adresse du fournisseur ^(a) ^(c):	Electrolux - 26 al. Powstancow Slaskich 30-570 - Krakow - PL
Référence du modèle ^(a)	L6TDR642G 913143612

Paramètres généraux du produit:

Paramètre	Valeur		Paramètre	Valeur	
Capacité nominale ^(b) (kg)	6,0		Dimensions en cm ^(a) ^(c)	Hauteur	90
				Largeur	40
				Profondeur	60
Indice d'efficacité énergétique ^(b) IEE w	79,8		Classe d'efficacité énergétique ^(b)	D ^(d)	
Indice d'efficacité de lavage ^(b)	1,031		Efficacité de rinçage (g/kg) ^(b)	4,9	
Consommation énergétique en kWh par cycle, basée sur le programme éco 40-60 à une combinaison de charges complètes et partielles. La consommation énergétique réelle dépendra de l'utilisation de l'appareil.	0,646		Consommation d'eau en litres par cycle, basée sur le programme éco 40-60 à une combinaison de charges complètes et partielles. La consommation réelle d'eau dépend des conditions d'utilisation de l'appareil et de la dureté de l'eau.	40	
Température maximale à l'intérieur du textile traité ^(b) (°C)	Capacité nominale	47	Taux d'humidité résiduelle pondérée ^(b) (%)	53,3	
	Moitié	39			
	Quart	25			
Vitesse d'essorage ^(b) (t/m)	Capacité nominale	1351	Classe d'efficacité d'essorage ^(b)	B ^(d)	
	Moitié	1351			
	Quart	1351			
Durée du programme ^(b) (h:min)	Capacité nominale	3:17	Type	en pose libre	
	Moitié	2:35			
	Quart	2:35			
Émissions de bruit acoustique dans l'air ^(b) [dB(A) re 1 pW]	79		Classe d'émissions de bruit acoustique dans l'air ^(b) (phase d'essorage)	C ^(d)	
Mode arrêt (W)	0,50		Mode veille (W)	0,50	
Démarrage différé (W) (le cas échéant)	4,00		Mode veille avec maintien de la connexion au réseau (W) (le cas échéant)	-	

Durée minimale de la garantie offerte par le fournisseur ^(a) ^(c): 0 mois

Ce produit a été conçu pour libérer des ions argent au cours du cycle de lavage	NON
--	------------

Informations supplémentaires ^(a) ^(c): -

Lien internet vers le site web du fournisseur où se trouvent les informations visées à l'annexe II, point 9, du règlement (UE) 2019/2023 de la Commission: <https://support.electroluxgroup.eu/external/PISlink/Products/913143612>

^(a) cet article n'est pas considéré comme pertinent aux fins de l'article 2(6), du Règlement (UE) 2017/1369.

^(b) Pour le programme «eco 40-60».

^(c) Les modifications de ces éléments ne sont pas considérées comme pertinentes aux fins de l'article 4, paragraphe 4, du règlement (UE) 2017/1369.

^(d) Si la base de données sur les produits génère automatiquement le contenu définitif de cette cellule, le fournisseur ne consigne pas ces données.

